

Le nom de l'Escaut et le peuplement des pays ménapien et nervien

Si l'on en croit la rubrique « Escaut » de *Wikipedia* (consultée l'été 2021), aucune des étymologies jadis proposées, soit par le germanique, soit par le celtique (quel celtique ?), n'aurait plus cours aujourd'hui. C'est condamner la plus couramment évoquée, qui rapproche le v. angl. *sceald* « superficiel, peu profond », et se trouve indiquée après brève discussion dans *Les noms de rivières de Wallonie* (2014). L'auteur anonyme de cette notice, renvoyant à la revue du *Vlaams Instituut voor de Zee*, n° 33 (2012), pp. 30-31, revient à l'explication enseignée d'autorité il y a un demi-siècle par M. Gysseling⁽¹⁾ et qui prend place dans son système « bisémique » : un grand nombre de « racines » hydronymiques de l'Europe préhistorique – dont celle d'où serait issu *Scaldis* – aurait à la fois le sens de « briller » (*schitteren*) et celui de « sinuer » (*uitbuigen*). Mais est-il un cours d'eau de quelque importance qui ne mérite ces qualifications au gré des circonstances ? Et, d'autre part, est-il une langue qui s'accommoderait d'une homonymie à ce point foisonnante ?

Il est vrai que nom de l'Escaut a suscité plusieurs essais dans un passé récent. C'est dire qu'aucun ne s'impose d'emblée : dès lors que la séquence *skal-(d)-* ne désigne pas d'autre cours

⁽¹⁾ Dans l'article « Prehistorische waternamen » paru ici-même, 57 (1983), p. 163-187, sous **kal-/-kel-*. – Ce n'est pas diminuer les mérites de l'oeuvre laissée par le grand germaniste gantois que d'y reconnaître, alors qu'il était au faite de sa notoriété scientifique, une tendance à l'affirmation péremptoire. Aussi, ces étymologies indo-européennes n'ont guère été retenues en dehors de son école : voir p. ex. le *Lexikon der idg. Verben*² d'H. RIX et succ. (2001), s. **skelH-*. – Chez Gysseling même, l'appréciation du problème dans le *Toponymisch woordenboek* (1960) était beaucoup plus sobre et laissait entrevoir une explication hors du germanique, conforme à sa vision d'une langue « belge ».

d'eau de quelque importance, la voie s'ouvrait à divers rapprochements plus ou moins adéquats : aspect extérieur, lit, débit, profil caractéristique de la vallée, environnement, etc. Ceci, sans savoir a priori vers quelle langue orienter la recherche sur le plan formel : celtique *lato sensu*, germanique, langue tierce non identifiée ? En effet, au 1^{er} siècle avant n. ère le fleuve séparait le peuple « belge » des Ménapiens (donc présumé « celtique ») et celui, au moins partiellement germanique, des Nerviens. Or, une séquence phonique telle que /skald/, d'apparence élémentaire et a priori peu évolutive, se prête à différentes identifications et quant à la voyelle radicale et quant au *d* terminal.

Il importe de préciser sans plus attendre que le nom *Scaldis* apparaît pour la première fois à l'acc. *Scaldem* chez César (*BG*, VI, 33, 3), dans le récit de la guerre des Éburons (53 av. n. ère) et un siècle et demi plus tard à l'ablatif ([a] *Scaldi*), dans la description de la Gaule Belgique de Pline l'Ancien (IV, 106). En chaque cas, les conditions textuelles excluent toute interpolation « savante », latinisant p. ex. les formes germaniques postérieures (*Scald*, *Schelde*, etc.), lesquelles sont en effet, aux désinences près, en parfaite continuité avec *Scaldis*⁽²⁾. D'ailleurs, les formes de la latinité tardive (*Panégryrique de Constantin*, Fortunat, Grégoire de Tours, etc.) s'inscrivent dans cette continuité. Les formes en langues vulgaires apparaissent vers le milieu du VII^e siècle, comme on le verra plus loin. – L'ancienne dénomination du fleuve semble avoir été le *Taboula* indiqué au II^e s. de n. ère par le géographe Ptolémée, qui le qualifie de *potamós* et ignore l'autre nom (II, 9, 1).

Les essais d'analyse de *Scaldis* les plus autorisés sont réunis dans les *Vlaamse waternamen* dus à la section flamande de notre Commission (II, 2018), ainsi que dans quelques ouvrages plus anciens, comme ceux de J. Mansion et de M. Schönfeld, divisés quant à l'origine⁽³⁾. Tandis que Mansion déclarait l'étymologie

(2) Cette leçon est garantie pour l'essentiel par l'unanimité des mss de la famille α , tenue pour la meilleure ; les substitutions d'autres rivières à l'Escaut, dues à divers érudits, ne sont plus retenues aujourd'hui.

(3) Tandis que J. MANSION, *Oud-Gentse naamkunde* (1924), p. 127, le tenait pour germanique, il le classait en 1935 comme celtique dans ses *De voornaamste*

obscur et insistait sur l'histoire même du nom, le savant néerlandais rapprochait des adjectifs germaniques pour « peu profond » (angl. shallow) et y joignait le v. angl. *sceald-* [en composition] « roseau », le toponyme *Scealde-burnan* (Shalbourne) et l'appellatif frison *skuld-* (id.) « petit canal > frontière, limite » (*grenswater*)⁽⁴⁾.

Une approche critique plus récente est due à H. Birkhan, dont le pondéreux ouvrage sur la problématique celto-germanique⁽⁵⁾, riche de faits, prudent, pluridisciplinaire et dénué de tout à-priori, demeure fondamental. Il y est entre autres fait état du rapprochement hardi, avancé par le sémanticien J. Trier, qui, partant des techniques de navigation fluviale, rapprochait le verbe all. *schalten* dans son acception « diriger un bateau à la gaffe » (cf. v. isl. *skalda* « bac, bachot ») ; le *Taboula* de Ptolémée, selon lui adapté du lat. *tabula* « surface plane » aurait désigné en l'espèce « l'aire d'appareillage d'un bateau » (*Schalt-* ou *Schwell-brett*). À l'appui de cette thèse sont invoqués les hydronymes *Vecht* (All.), qui indiquerait lui aussi la conduite (cette fois à main d'homme), -- et *Tamesis* (la Tamise angl.), tiré selon Trier de l'entrelacs des filets de pêche. Notons ici que la critique opposée par H. Krahe (avec d'autres linguistes) à la sémantique « technologique » de Trier⁽⁶⁾, visait surtout les noms très anciens du groupe « paléo-européen », pour la plupart des *Wassernamen*. Aussi Birkhan se garde-t-il de rejeter par principe ce type d'explication. Mais comment situer *Scaldis* sous ce rapport ?

Selon une autre analyse encore, due à J. Devleeschouwer⁽⁷⁾, l'Escaut aurait été le cours d'eau du « choc » provoqué par l'effet

bestanddeelen der Vlaamse plaatsnamen, p. 142. — Il est germanique pour M. SCHÖNFELD, « Scaldis », *Realencyclop. der Altertumswiss.* (1921) et Id., *Nederlandse waternamen* (1955), p. 73 sv. (avec la n. 61). — ce dernier, abrégé *Nl. watern.*

(4) SCHÖNFELD, *Nl. watern.* (n. 3), p. 74.

(5) H. BIRKHAN, *Germanen und Kelten bis zum Ausgang der röm. Welt* (1970), p. 218-220. — Cité ci-ap. BIRKHAN.

(6) H. KRAHE, *Beitr. z. Namenforschung*, 12 (1961), spéc. p. 308.

(7) J. DEVLEESCHOUWER, « Nervische hydroniemen », *Naamkunde*, 1972, p. 21-22.

des marées (**skaldan* « heurter »), phénomène qui se produit à l'époque actuelle jusqu'à la latitude de Gand.

En somme, on observe que l'origine germanique du nom est partout privilégiée, au moins de manière implicite, alors que le fleuve prend naissance en territoire viromanduen (St-Quentin), et donc « belge », et qu'un postulat enseigne que les cours d'eau sont dénommés à partir de leur source. – On remarque aussi que certains auteurs évitent de citer des nationalités historiques pour remonter directement à la préhistoire sans guère rechercher de maillons intermédiaires : tel Gysseling en 1983, dans l'article précité (n. 1), tandis que son *Toponymisch woordenboek* (1960) se bornait à indiquer une probable origine celtique ; sans doute entendait-il par là l'idiome non-germanique qu'il appelait « belge » et qu'on a ici-même à plusieurs reprises préféré situer dans un cadre plus large, « paléo-rhénan » ou mieux « proto-celtique du Nord »⁽⁸⁾.

Ainsi réunis, ces avis débouchent sur un double constat. D'une part, aucun rapprochement à l'appui d'une origine non-germanique n'est tenté avec le celtique historique ou avec le vocabulaire d'Europe continentale identifié comme prélatin. Si l'on s'accorde en général à dégager un élément radical *(s)kel-, celle des cinq racines i.-eur. homonymes qui, pour des raisons de sens est le plus souvent invoquée (Pokorny, *Idg. Etym. Wb.*, p. 927), n'est *précisément pas représentée en celtique* ; elle est limitée au grec, au germanique et au baltique. On a d'ailleurs trop souvent considéré le nom de l'Escaut comme isolé, hormis les toponymes de sa vallée. Or, il existe une famille non seulement onomastique mais aussi lexicale effleurée, on l'a vu, par Shönfeld mais qui n'a pas été vraiment prospectée. Les données ainsi enrichies pourront, on l'espère, fonder l'hypothèse que sa dénomination, relativement peu ancienne, émane de *milieux fluvio-maritimes d'origine germanique* et donc venue du Nord et non de sa source, contrairement au postulat

(8) Voir J. L., *Esquisse d'une hist. linguistique de la Belgique dans l'Antiquité* (avec J.-H. MICHEL), ici-même, 68 (1996) et à part, p. 264 sv. ; ID., *Les noms de rivières de Wallonie* (2014), Introduction, § 11, pp. 24 sv. – Je n'ai pu voir l'article de M^{me} M. DEVOS, « Zeewoorden », dans *De Grote Rede* (Ostende), 2012.

couramment admis ; ceci, même si au XII^e s. apparaît l'expression *de Summo Scaldo* (1110), v.fr. *Sumescout* (1180), *auj. Somescout*, écart de Beauvoir et *auj. dépendance du Catelet* ; mais il s'agit là d'un type tardif répandu dans la France du Nord (cf. en Lorraine belge *Sommethonne*) ; et l'Escaut n'est pas la Seine qui, tôt dans l'époque gauloise, a étendu jusqu'à son estuaire le nom de sa source divinisée (*Sequana*).

On examinera ensuite, au moyen des données historiques, archéologiques et onomastiques, le problème d'ordre ethnique que cette hypothèse implique nécessairement pour les principaux groupes riverains, Ménapiens et Nerviens.

1. *Scaldis*, dénomination de bateliers ?

A. *Conditions de la navigation scaldienne*. – Lorsque son nom ne continue pas un appellatif de date préhistorique pour « eau, eau vive », etc. comme le font de très nombreux cours d'eau, une rivière qui aurait perdu ce nom-même ou quelque autre sorti de l'usage, peut se voir dénommer dans sa relation avec l'homme en vue ou dans le cours de son exploitation en tant que force motrice (les innombrables « ruisseaux du moulin », les *Meulenbeek* de Flandre) et comme voies de communication au moins saisonnière et à partir du point de navigabilité ou de flotabilité. Alors interviennent les caractéristiques naturelles du cours d'eau, son profil, son débit, sa profondeur, etc. C'est sur cette observation qu'était fondée l'hydronymie « technologique » de J. Trier, à laquelle il été fait allusion ci-dessus : appliquée à l'Escaut et à lui seul, elle aurait été concevable pour les temps romains, voire immédiatement préromains, elle n'est plus défendable dans le contexte lexical et onomastique où il semble maintenant permis de situer *Scaldis*. Car le radical *skal(d)* - se révèle n'avoir désigné qu'occasionnellement un cours d'eau ; de caractère descriptif et qualitatif, c'est un semi-hydronyme comme l'est le type est-wallon *Meha(i)gne*, qui a d'ailleurs des affinités sémantiques étroites avec celui de l'Escaut⁽⁹⁾. Voici comment.

(9) Voir *Noms de rivières* (n. préc.), p. 248-249 et Add. p. 391.

Pour qui remontait l'estuaire, soit l'actuel Oosterschelde avant la submersion dite de Dunkerque III (autour de 300), le contraste devait être grand entre le milieu quasi-maritime de l'estuaire (alors unique) et le fleuve proprement dit, encore privé de l'affluence de la Durme, du Rupel, puis de la Lys. Presque tout à coup le cours d'eau se fait étroit et le débit très affaibli (on compte de nos jours env. 12 m³/sec.), plus loin la pente trop forte par endroits. Rétréci à nouveau et encaissé dans le massif calcaire du Tournaisis, ralenti en outre par des méandres divagants, il ne portait plus, au-delà de Condé (confluent avec la Haine), que des embarcations légères à fond plat, et ce jusqu'à Cambrai seulement⁽¹⁰⁾. Ceci, même compte tenu d'un régime pluvial sans doute plus généreux qu'aujourd'hui : ce dont, entre autres, les lourds chalands romains exhumés en 1975 à Pommerœul (Ht, arr. d'Ath) portent indirectement témoignage.

Dès lors, on conçoit que ces conditions nécessitaient au moins une rupture de charge, la principale se situant au passage du secteur maritime vers le cours moyen. Il est curieux de constater que ce carrefour fluvial coïncide avec l'importante localité de *Schelle* (Anv.), dont le nom est celui-là même du fleuve ou à peu de chose près (v. 1155 [cop.] *Scella* ; 1246 *Scelle* ; 1251 [cop.] *Schella* ; 1630 *Scalde*. Le nom latin figurant sur le sceau des évêques de Cambrai (dont dépendait la région anversoise) est régulièrement le *Scaldis* antique⁽¹¹⁾. À suivre Mansion qui voyait dans *Schelle* (avec traitement *-ll-* de *-ld-*) une forme abrégée (familiale ?) de **Schelleboord*⁽¹²⁾, on est même tenté de croire qu'un ponton y marquait le terme de la navigation de type maritime sur le *Tabula* (ou **Tābelā* ?), encore enregistré

⁽¹⁰⁾ Sur les conditions de navigabilité de l'Escaut, on verra l'article très informé et fortement pensé de M. SUTTOR, « La navigation sur l'E. des origines au XVII^e siècle », *Études ... à St. Lebecq = Rev. du Nord*, 93 (2011), pp. 851-867. Quoiqu'il concerne surtout le Moyen Âge avancé et l'époque moderne, plusieurs indications géographiques lui ont été empruntées ici.

⁽¹¹⁾ W. VAN OSTA, dans *Vlaamse waternamen*, s. *Schelle*.

⁽¹²⁾ *Vl. plaatsn.* (n. préc.), p. 142, où il est fait état d'un aménagement analogue appelé *Bordbure(n)*.

au II^e siècle par Ptolémée et dont la possible connotation dépréciative, pré-germanique, aurait été oubliée (v. plus loin) – et par là-même l'entrée dans une voie fluviale difficile, ainsi dénommée pour cette raison par la corporation.

B. *La famille onomastique de Scaldis*⁽¹³⁾. – Il importe de distinguer deux catégories de noms : 1^o les dérivés ou composés, appartenant au bassin fluvial ; 2^o ceux qui, quoique étrangers à la vallée, ont une parenté étymologique évidente avec le type *Scaldis*. Les premiers, dont la liste n'est pas exhaustive, émanent de lui en tant qu'hydronyme sans l'éclairer ; mais ils témoignent de sa forte implantation régionale, sinon de son antiquité.

1. D'origine antique assurée sont *Escaudœuvres* (Nord), faubourg N.-E. de Cambrai sur la « chaussée Brunehaut » qui rejoint Bavay, en 1139 *Scaldobrio* (où le second terme du cp. dissimule un mot gaulois tardif, sans doute *bri(g)a* « poste fortifié », cf. les *Brigue* de la toponymie romane), – et *Escau(t)pont* (id.), au N. de Valenciennes, connu par des documents routiers romains (*Pons Scaldis*), occupé vers 880 par les Normands, sans doute venus par bateaux : signe de sa relative et ancienne importance. – En revanche, *Escaudain*, situé à 3,5 km sur la rive gauche du fleuve, et dérivé en *-inium* (en 847 *Scaldinium*), pourrait ne s'attacher à l'Escaut que via le nom d'un propriétaire foncier gallo-romain *scaldin(i)us* – à moins que le bourg soit situé sur l'un des nombreux méandres fossiles du cours d'eau ; quoi qu'il en soit, le suffixe *-inius*, très répandu dans l'anthroponymie de la Gaule Belgique et que Gysseling considèrerait comme caractéristique du parler « belge », témoigne de l'ancrage du nom *Scaldis* dans la culture régionale du sud du pays ménapien. – Parmi les très anciens composés, on signalera encore :

⁽¹³⁾ Les formes anciennes, latines, romanes et flamandes, sont empruntées au *Dictionnaire des noms de rivières de Wallonie* (2014), pp. 150 b-152 b, ainsi qu'au *Toponymisch woordenboek* de Gysseling (1960), auxquels on renvoie ici pour plus de détails qui ne concernent pas directement le sujet de cet article.

dans la région gantoise, un bois nommé dans la 1^{re} moitié du IX^e siècle *Schelde-holt* qui fournit le nom v. néerlandais du fleuve, avec sa forme originelle du génitif ; – dans celle des bouches du fleuve, le top. *Scaltheim* d'un document daté de 830 (cop. X^e s.)⁽¹⁴⁾ et qui montre que, dans ces parages maritimes, le souvenir de l'antique **Tāb-elā* (?) avait disparu.

On laissera aux historiens de l'Artois le soin de justifier l'expression **trans Scaldem*, qui a donné naissance à la commune de *Trescault*, près d'Arras (1074 *Trescau*, 1123 *Trescalt*), limitrophe du dép. de l'Aisne, à quelque 7 km du plus proche méandre du fleuve (Marcoing) : méandre disparu, ou le petit affluent de gauche qui finit à Marcoing, *trans* situant alors Trescault par rapport à la voie romaine d'Amiens à Cambrai, le ruisseau ayant été jadis appelé *Scaldis* par confusion avec les divagations du fleuve ?

En revanche, l'affluent de droite *Écaillon*, qui conflue peu en amont de Valenciennes, attire l'attention par son ancienne initiale *Esc-* (1006 *Escailloins* ; 1111 *Escalion*, *Escaliun* ; 1222 *Eschaillon*). De prime abord, des homonymes dissuadent d'en faire état à propos de *Scaldis* : 1° la commune d' *Écaillon* proche de Douai (1157 *Escalon*, 1159 *Escaillon*, 1178 *Scalgion* [notation du *l'* mouillé, cf. ital. *gli*], fin XII^e s. *Scaillon*) ; – 2° l'hydronyme alpin *Échaillon* s.-affl. de l'Isère (XIV^e s. *Eschalonum*) ; – 3° les toponymes du type *Échalat*, *-las* de diverses régions de France, – 4° des mots de la famille d'*écaille*⁽¹⁵⁾, elle-même d'origine germanique via l'italien : cf. got. *skalja* « tuile, bardeau », v.h.all. *skala* (> mod. *Schale* f. « écaille, coupe, écorce, etc.), m.b.all. *schale*, m.nl. *scale*, v.angl. *sceala* « id. » (> mod. *shell* « coquille »)⁽¹⁶⁾. Toutefois, la racine, représentée aussi en celtique, en balte et en slave, est de la

(14) MANSION, *Oud-Gentse naamk.* (n. 3), p. 127.

(15) Voir A. DAUZAT, DESLANDES et ROSTAING, *Dict. étym. des n. de riv. et de mont. de France*² (1982) et DAUZAT et ROSTAING, *Dict. des n. de lieux de France* (1963), s. *Écaillon* ; DUBOIS, MITTERAND et DAUZAT, *Dict. étym. et hist.* (1993), s. *écaille*.

(16) Voir l'*Etym. Wb.* de KLUGE et succ., s. *Schale* 1 ; S. FEIST, *Vgl. Wb. der got. Sprache*³ (1939), s. *skalja*.

forme **(s)kelh₁-* (1 de Pokorny) « couper, tailler » ; son emploi onomastique renvoie à un sol (ou à un lit de rivière) rocailleux, parsemé de débris ; son homonymie avec **(s)kelh₃-* (v. § 2 ci-après) et le caractère si voisin de leurs significations conduisent à se demander si les deux racines ne faisaient pas qu'une. La question se complique par le fait qu'en gallo-roman, le type « écaille » s'est croisé avec le type « échelle » (norm.-pic. *escale*, v.fr. *eschiele*) ; or, l'Escaut naît à près de 90 m. d'altitude et son cours naissant et supérieur comporte de fortes pentes qui interdisent toute navigation ; leur débit rapide, exempt de toute alluvion, laisse apercevoir le fond rocailleux, quasi « en escalier ». Comme le latin tardif *scāla* est lui-même d'origine germanique⁽¹⁷⁾, on conçoit que, si les racines 1 et 3 ne sont pas identiques, elles se sont confondues dans l'usage ultérieur. On reste donc intrigué par l'étroite proximité des deux noms, celui du fleuve et celui de l'un de ses premiers affluents, qui le rejoint vers le point où une navigabilité rudimentaire devient possible ; et l'on ne peut s'empêcher de penser à une éventuelle et très ancienne dénomination locale dont *Écaillon* serait le souvenir, et disparue avec la généralisation du type *Scaldis*.

Quant au nom, souvent rapproché, de l'île zélandaise de *Schouwen*, s'il est de même souche (1148 *Schalda*, vers 1200 *Scalda*, *Scolden*, *Scalden*)⁽¹⁸⁾, n'est pas un *dérivé* du nom *Skaldi*- mais ce nom-même, ne doit-il pas dès lors s'interpréter plutôt comme la désignation ancienne d'une terre à peine émergente (aujourd'hui encore, le niveau de sa moitié orientale est inférieur de plus d'1 m. à celui de la mer), donc inondable à marée haute à l'état naturel et tout-à-fait dégarnie ? Ce n'est, semble-t-il, qu'au haut Moyen Âge que, colonisée, elle a été constituée en *pagus Scaldis* (attesté en 976 ; cf. v. 1138 in *Scalde*, 1156 *insula Scolden*), et cette fois par référence au bras de l'estuaire qui la borde aujourd'hui ; on trouve alors

⁽¹⁷⁾ Cf. le *Lat. etym. Wb.* de WALDE-HOFMANN, II, s. *scala*.

⁽¹⁸⁾ Voir en dernier lieu J. VAN LOON, *Historische phonologie van het nederlands*² (2014), p. 139. – Abrégé ci-ap. VAN LOON, *Phonol.*

Scaldia⁽¹⁹⁾. – Peut-être l'ancien hydronyme zélandais *Schoudee* (déb. XIII^e s. *Scoude*), et le lieu-dit *Schousel* de Temse / Tamise (An : v. 1188 *Scoucel* < **Skald-sele*)⁽²⁰⁾ s'expliquent-t-ils semblablement. – On hésite à rattacher au système de l'Escaut la commune de *Schilde*, située dans une région boisée à env. 10 km du fleuve, mais dont le nom relève du même radical.

2. Hors du bassin scaldien, ce n'est qu'en Hesse (All.) que le type *Skaldi-* désigne une rivière à proprement parler : c'est la *Schelde* trib. de la Lahn à Dillenburg près de Wetzlar (1274, etc. *Schelte*) ; or, selon A. Greule, le type rhénan *Schelle* (< **skaldjō*), assez répandu, désigne les amas de sable déposés par les cours d'eau de faible débit⁽²¹⁾. – D'autre part, si l'on hésite à rapprocher les deux *Scaubecq* des environs de Soignies (Ht : XII^e s. *Scalbeccha*), et le toponyme *Escobecques* proche de Lille (1214 *Saubeke*) – tous trois hors de la vallée de l'Escaut –, il est difficile de ne pas reconnaître un emploi micro-hydronymique du même radical dans le nom du canal (*geul*) 't *Schild* (NL, Groningen), lorsque qu'on sait qu'en pays frison *skuld-*, *skold-* a servi à désigner des canaux et que le nl. dialectal du Nord-Ouest *scholde*, *schol* a le sens de « peu profond »⁽²²⁾. Et celui de « limite, frontière » relevé pour le v. frison *skalda* est clairement dérivé de cet emploi⁽²³⁾. Par un autre transfert sémantique, le haut-fond du cours d'eau a parfois servi à dénommer les embarcations à fond plat qui étaient seules à y circuler. Le sens « jonc » de *skalda* s'explique de même : il s'agit d'une plante qui croît aux bords de cours d'eau à débit lent. Qu'il suffise de rappeler les célèbres *roselières* des bords de Seine en amont de Rouen.

(19) A. GREULE, *Deutsches Gewässernamenbuch* (2014), s. *Schelde (die)*, p. 467 b. -- Abrégé ci-ap. GREULE.

(20) VAN LOON, *Phonol.*, p. 139-140.

(21) GREULE, p. 467 a-b.

(22) GYSSELING, *TW*, s. *Scaubecq* ; MANSION, *Nl. watern.*, p. 74, n. 68.

(23) Il s'agit évidemment de limites de propriétés, non de groupes humains ; cet usage ne contredit pas celui des zones forestières ou marécageuses décrites dans d'autres contextes.

Un autre fait est décisif quant à la valeur générale du radical *skal(d)*- : les deux quartiers d'*Ober-* et de *Nieder-schelden* de la ville westphalienne de Siegen (1330 *Schelte*, 1560 *Ober-* et *Nieder-scheldt*) qui ne sauraient désigner un cours d'eau, la rivière qui baigne la ville étant la Sieg elle-même. Il doit s'agir plutôt d'anciennes terres maigres et ingrates. On peut toutefois hésiter devant le nom *Buschelde* du cours sup. d'un ruisseau *Schelder-bach* tributaire de la Sieg, dans la même région⁽²⁴⁾.

2. Valeur sémantique et appartenance du radical **(s)kal(d)-*

Solidaire au point de vue formel, l'ensemble lexical et onomastique qu'on vient de parcourir n'est à l'évidence que le développement de la notion générale de « maigreur », d'« amoindrissement », de « manque ou perte de substance ou de goût » : notion exprimée en indo-européen occidental par la rac. **(s)kel-* 3 de Pokorny (auj. **(s)kelh₁-*), dont le sémantisme très large admettait plusieurs acceptions, toutes techniques (et donc populaires) à des degrés divers, et qui parfois se rencontrent dans un même lexème. Les verbes dérivés signifient « dessécher, dépérir, maigrir, etc. » Certains représentants de cette racine paraissent d'ailleurs difficiles à séparer de ceux de **(s)kel-* 1 « couper » et « se briser », à l'origine du type germ. **skalja-* « fragment, écaille » évoqué ci-dessus. C'est qu'on est ici dans un registre populaire de la langue, riche en métaphores et dont le phonétisme même de *skal-* porte peut-être la marque, on va le voir.

Les exemples de **(s)kelh₁-* se limitent d'ailleurs à trois groupes de langues⁽²⁵⁾ : en grec *skállomai* « je me dessèche, je me corromps », *sklērós* « sec, dur » et le dérivé nominal *skeletós*

⁽²⁴⁾ Voir GREULE, p. 467 b et le site informatique de la ville de Siegen (D, NRhW).

⁽²⁵⁾ Outre POKORNY et RIX² déjà cités (n. 1), s. v., voir P. CHANTRAINE et succ., *Dict. étym. grec³* (2009), sous *skállomai*.

« (corps) décharné, squelette, momie » dont il sera question plus loin ; – en baltique (en lette seulement, et sans le *s-* « mobile » initial), on cite *kàlas* « maigre », *kaltêt* « sécher » (ce dernier, avec un *-t-*).

C'est le germanique qui offre de loin le plus grand nombre de représentants de cette famille, principalement westique ; l'absence de témoins en vieux h.-all. et a fortiori en gotique tient sans doute à la nature des textes conservés. On se borne ici à citer les formes à *s-* mobile, clairement dépendantes du nom même du fleuve⁽²⁶⁾.

En scandinave : suéd. *skäll* « mince, maigre » et « de goût aigre ».

En westique continental : m.h.-all. tardif et m.nl. *schal* « de goût fade, insipide » et aussi « trouble, indistinct à la vue » ; avec formation verbale *schaln*, *verschaln* « trüb werden », mais b.-all. *schal* « sec, aride »⁽²⁷⁾ ; avec un vocalisme différent, on cite aussi en b.-all. de Poméranie *scholl* « eau peu profonde ».

En anglo-saxon ; sans doute n'est-ce pas un hasard si c'est dans cette branche du germanique que cette famille est le mieux représentée, et le plus suggestive quant à l'acception particulière du type *skal(d)* - proposée ici : v.angl. (839) *sceald*, usité dans les chartes avec, déjà, le sens de « peu profond ». L'édition de 1974 du riche dictionnaire de Skeat cite les expressions très instructives *on scealdan ford* et *æt scealdan flēote*⁽²⁸⁾ ; les formes du m.angl. oscillent entre *shalowe* et *shold* avec le même emploi fluvio-maritime (mod. *shallow*, dial. *shall*, *shaul*). Un document d'env. 1375 porte même *shald*, plus tard (1414 *sholde*) pour désigner « un endroit où l'eau est peu profonde ».

⁽²⁶⁾ Pour le détail des formes anciennes, on revoie au *Toponym. Wb.* de GYSSELING. ; cf. aussi la n. 28 ci-après.

⁽²⁷⁾ L'histoire de ces mots est compliquée : voir le dict. de KLUGE et succ., s. *schal* adj.

⁽²⁸⁾ W. SKEAT, *Etym. Dict. of the Engl. Lang.*, éd. revue en 1897/1974, s. *shallow*, p. 553 b ; cf. les dictionnaires de E. KLEIN, II (1967) et de K. BARNHARDT (1988), s. *shallow* et *shoal*. -- Aucun de ces ouvrages ne fait référence au nom de l'Escaut.

L'original prégermanique n'est toutefois pas aisé à reconstruire avec précision. Sans doute a-t-on affaire à un dérivé nominal de la racine, soit **skel-h₁-t-* > proto-germ. **skaldja*, fém. **skaldjō*⁽²⁹⁾ ; mais le suffixe reste indécis : forme verbale en -*tó-* (cf. gr. *skele-tó-* ou *sekel-etó-*) ? Le *a* germ. pouvant être issu de i.-e. **ō*, on peut penser à un radical à degré plein **skolt-*, comme dans le nom de la « montagne », en latin *mōns* (thème *mōn-ti-*)⁽³⁰⁾. La « laryngale » **h₁* s'amuissant dans cette position en germanique (cf. i.-e. **genh₁-tó-* « engendré » > lat. *genitus*, mais v.h.-all. *kind*), on partirait de **skolh₁-t-* > proto-germ. **skál-p-* > west. *skald-* (?) + suffixe. Toutefois, on doit aussi rappeler que dans un terme populaire comme celui-ci, un vocalisme *a* n'a rien de surprenant : ainsi en grec, le terme technique *astrágalos* « vertèbre, osselet (de jeu) » en regard de *ostéon* « os » du vocabulaire normal ; – *astakós* est la forme populaire d'*ostakós* « homard », litt. « l'osseux ». Une circonstance importante, dont il sera question sous 3 ci-après, vient appuyer cette dernière hypothèse. On vient de le voir, la région d'Europe où se circonscrit l'extension du groupe lexical *skald-* fait partie du vaste périmètre où subsistent des vestiges lexicaux antérieurs à l'expansion du germanique historique, et où domine le vocalisme radical *a* ; de nombreux exemples en ont été réunis par H. Krahe dans des travaux de détail et de synthèse, et A. Scherer les attribuait à un trait dialectal de l'i.-e. occidental⁽³¹⁾ : de là les cours d'eau européens de type *Alant-*, *Alb-*, *Dram-* < i.-e. **dr^e/om-* « courir » (cf. gr. *drómos* « course ») ; etc. Le vecteur qui a apporté au sud

(29) VAN LOON, *Hist. phon.*, p. 129-130. – Sur le caractère tardif de la métaphonie (*Umlaut*), non réalisée dans *Scaldis*, v. § 4, p. 136-139.

(30) Voir le *Dict. étym. latin* d'ERNOU-T-MEILLET, s. *mōns*.

(31) Voir *Beitr. zur Namenforschung*, entre 1949-50 et 1965 ; *Sprache und Vorzeit* (1954), p. 48-63 ; « Struktur der alteurop. Hydronymie », *Abhandl. Akad. der Wissensch. u. Lit. Mainz, Geistes- u. Soz.-wiss. Kl.*, 1962, Nr 5 ; *Unsere ältesten Flussnamen* (1964), p. 71-77. – Sur les discussions suscitées par ces vues (qui ne coïncident que partiellement entre elles), outre A. SCHERER, *Atti VII. Congr. Sc. onom.*, II (1967), p. 465 sv., voir, en ce qui concerne les pays rhénans, les utiles mises au point de L. WEISGERBER, *Die Namen der Ubier* (1968), p. 427-436, et de BIRKHAN, p. 117.

du delta Meuse-Rhin les mots du type *skald-*, et parmi eux le nom de l'Éscaut, émane sans doute de la zone proto-germanique de cette région. Il reste à tenter de le situer et de le définir dans sa relation avec la Gaule Belgique en particulier, au cours de la période qui a précédé les campagnes de César, soit la fin de l'Âge du Fer (III^e-II^e s. av. n. ère, soit La Tène final de l'archéologie).

Notons enfin brièvement la ressemblance de structure entre le radical *Skald-* et celui qui, dès l'époque romaine, a désigné l'ensemble des « îles » Scandinaves : *Scand-*, parfois *Scand-in-avia*, connu de Pline et du géographe Pomponius Mela : convergence qui relève, non de l'histoire, mais de la typologie linguistique – sans doute en est-il d'autres analogues –, et achève néanmoins de souligner le caractère germanique de *Skald-*.

On laisse ici de côté l'énigmatique *Taboula potamós* de Ptolémée (II, 9, 1 et 9, 5), où il y a sans doute lieu de reconnaître, sous forme latinisée (source pour l'Empire occidental), un hydronyme *Tab-* + suff. *-l-*⁽³²⁾, avec valeur « active » convenant à un cours d'eau et qu'on rapproche du nom *Tabālis* d'un lac de Lituanie, du groupe du lat. *tābēs* « faiblesse, maladie », *tābēs-cere* « se dissoudre » et peut-être de celui de la station romaine *Tablis* (abl. plur.), non localisée sur la carte de Peutinger (III^e s.) entre Meuse et Rhin⁽³³⁾. La rac. **tā-* « se corrompre » (de caractère populaire elle aussi), comporte plusieurs élargissements et n'est pas inconnue du celtique (gall. *tawdd* « liquéfaction » (Pokorny, p. 1053-1054)⁽³⁴⁾ : *Taboula* ferait allusion à l'allure marécageuse ou boueuse d'un fleuve alors « sauvage », connotation dépréciative qu'auront suivie, en l'adaptant pour le sens, les marins germaniques qui en auraient repris la maîtrise. En effet, les difficultés de tous ordres inhérentes à la navigation

⁽³²⁾ Voir H. PEDERSEN, *Vergleich.Gramm. der kelt. Sprachen*, II (1913), § 397, p. 53 sv. – Abrégé ci-ap. : PEDERSEN.

⁽³³⁾ Le nom est aussi considéré comme celtique par L. TOORIANS, *Keltisch en Germaans in de Nederlanden* (2000), qui, p. 106-107, a étudié de près la problématique de *Taboula*. – Abrégé : TOORIANS. .

⁽³⁴⁾ PEDERSEN, II, p. 54. Pour plus de détails voir *Noms de rivières de Wallonie*, pp. 349-350. (1911), p. 167.

scaldienne donnent à penser qu'elle était l'affaire d'hommes habiles et expérimentés, au besoin solidaires. Or, on va voir que cette navigation a été active dès la protohistoire : laissons ici parler l'archéologie.

3. Regards sur la navigation scaldienne dans l'Antiquité

Nous ne pouvons citer aucune inscription votive émanant de **nautae Scaldini* comme en ont livré pour leur compte la Seine ou la Saône. La posséderions-nous qu'elle ne servirait de preuve que pour l'époque romaine, avec une forte présomption, toutefois, pour l'époque antérieure ; car ces techniques survivent aux guerres et aux changements de régimes politiques. Or, les témoins matériels de cette activité sont nombreux, bien que forcément dispersés. Dès l'Âge du Bronze du moins, l'Escaut a joué un rôle « axial », écrivait S. J. De Laet, dans la circulation de produits manufacturés issus des régions rhénanes, voire danubiennes. Dans la direction Nord-Sud-Ouest, où l'Escaut apparaît à ces époques comme un vecteur essentiel, les « Grandes Rivières » ont été territoire d'échanges autant que frontières ethniques ou culturelles. Des objets de métal ont ainsi été recueillis au fond des principaux fleuves d'Europe ou dans leurs vallées, et souvent, note encore De Laet, près des confluent ou des gués, au croisement de pistes terrestres⁽³⁵⁾.

Pour ce qui regarde l'Escaut, dans des périodes plus récentes, on peut citer, sur le cours moyen-supérieur, le site de *Schellebelle* (OV) en amont de Termonde (Dendermonde, id.) – nom qui, connu depuis le début du XI^e s. de n. ère (*Bella*), évoque un antique entrepôt palissadé (lat. *baculiolum*, vulg. *bull-*). – En 1979-1980 à Ramegnies-Chin (Tournai) ont été mis au jour des vestiges d'un autre village fluvial, recouverts à l'époque romaine par un embarcadère⁽³⁶⁾.

(35) S. J. DE LAET, *La Belgique avant les Romains* (1982), p. 440 ; 502 ; 507 ; etc. (voir l'index).

(36) Voir DE LAET (n. préc.), spéc. p. 417, 440 et 542-543 ; art. « Schellebelle », *VI. gemeentenamen*.

La découverte la plus remarquable reste toutefois celle faite en 1975 à Pommerœul (Ht) dans un bras disparu de la Haine (affl. de droite à Condé) : un habitat du II^d Âge du Fer y était devenu à l'époque romaine, comme plus tard à Tournai, un centre commercial et artisanal. C'est là que, sous les restes d'un long appontement pour bateaux à fond plat, s'étaient envasées les trois épaves d'époque impériale (datées entre 50 et 200) dont l'une, lourd chaland restauré, est exposée à Ath⁽³⁷⁾.

Plus fréquentes ont été, au cours du dernier siècle, les exhumations de pirogues monoxyles, comme celle, d'époque romaine, qui provient de l'antique *portus* fluvial de Ramegnies-Chin. D'autres de type analogue, plus anciennement connues, ont été attribuées d'après le contexte à la protohistoire récente : c'est le cas à Nekkerspoel, faubourg de Malines situé comme son nom l'indique en zone marâchère, et siège à l'époque préromaine d'un village palustre proche d'un ruisseau tributaire de la Dyle⁽³⁸⁾. – C'est toutefois à Tournai même, où s'est créé sur la rive droite (nervienne) un important *vicus* gallo-romain à vocation industrielle, qu'a été faite très récemment (2014-2018) l'exceptionnelle découverte de plusieurs de ces embarcations. – Quel qu'en soit l'âge⁽³⁹⁾, ces vestiges issus d'une tradition technologique millénaire témoignent d'une exploitation du fleuve au moins aussi ancienne que son nom même de *Scaldis*.

4. *Scaldis* et présence germanique en pays nervien et ménapien

Si, dans un passé encore récent, les linguistes ont accepté si aisément l'origine germanique de *Scaldis*, c'est sur la foi des témoignages des historiens anciens pour qui les peuples belges riverains ont été en contact avec des *Germani* (Ménapiens),

(37) M. E. MARIËN, *L'empreinte romaine. Belgica antiqua* (1980), p. 108 a.

(38) Voir E. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches ...* (1928), p. 36-38 et fig. 21 ; DE LAET (n. 35), p. 665-666.

(39) Mon collègue P. HOFFSUMMER, spécialiste de l'archéologie du bois, me confirme que les datations de laboratoire pour ces périodes éloignées sont « extrêmement difficiles » (comm. été 2021).

voire s'enorgueillissaient d'être eux-mêmes de provenance germanique (Nerviens) : les premiers n'avaient-ils pas jadis, au témoignage de César (*BG*, II, 4, 2), émigré depuis la rive droite du Rhin maritime, avant d'être, peu avant le milieu du I^{er} siècle, définitivement dépossédés de leurs habitats transrhénans par les Usipètes et les Tencières ? Quant aux Nerviens, comptés parmi les Belges par César (II, 4, 8), c'était selon Strabon (IV, 194) un *Germanikôn éthnos*, et Tacite les présente comme *circa affectationem Germanicae originis ultro ambitiosi* (*Germ.*, 28).

Depuis longtemps cependant, la critique historique et linguistique ne voit plus les choses de manière aussi simple. On a trop souvent fait usage du nom « germain », livré par une historiographie peu exigeante en matière de langues et de nationalités étrangères, comme d'un concept scientifiquement défini. Or, on sait à présent que par *Germani* les anciens entendaient l'ensemble des populations vivant sur la rive droite du Rhin ou en étaient originaires, sans différencier Celtes et non-Celtes. Non que l'ethnonyme ne soit pas authentique : on a renoncé à y voir l'adjectif latin *germānī* (nom. pl. : « frères, parents »), interprétation de quelque slogan barbare ; mais il n'a jamais été porté par aucun peuple de langue germanique, et il est resté rebelle à tout essai d'étymologie germanique : échec a priori prévisible, car des populations de ce nom, dont aucune ne pouvait être germanique au sens moderne, ont occupé diverses contrées d'Europe centrale et méridionale⁽⁴⁰⁾. C'est l'Europe centrale qui a appris aux Romains cet ethnique, confondu avec celui de mercenaires au service des Celtes et appelés Gésates. Lorsque César a rencontré en Gaule Belgique une fédération portant le nom de *Germani*, il ne pouvait les nommer, comme une sorte d'exception, que « les Germains d'en-deçà du Rhin » (*Cisrhenani*). Or, cette fédération rassemblait entre autres les Éburons dont on a pu voir dans ce *Bulletin*, et jusqu'à leur nom même de « gens de l'if », combien profondes étaient les attaches avec le monde celtique (t. 90 [2018], spéc. pp. 170-180)

⁽⁴⁰⁾ Voir J. L., *Le nom des Germains dans l'Antiquité* (2005), t. à p. n° 10 du *BTD*, 77.

– et, au sud de la Meuse les Condruses de nom tout gaulois, ou encore les Pémanes⁽⁴¹⁾ dont l’ethnique dénonce par son *P-* initial le caractère non-germanique – on verra plus loin pourquoi –, mais bien plutôt l’appartenance à la frange péri-celtique du vaste secteur paléo-rhénan dont il a été question plus haut.

L’affirmation d’une origine « germanique » des Nerviens chez Strabon n’a donc pas de valeur distinctive a priori ; elle n’exclut pas que des envahisseurs issus d’au-delà de la zone-limite évoquée plus haut aient occupé des territoires sur la rive droite de l’Escaut (de loin la plus riche). Mais il s’avère difficile d’en réunir des indices.

Faute d’éléments suffisamment probants, il n’est pas possible de situer en latitude la démarcation entre zone péri-celtique au Sud et zone péri-germanique au Nord – car malgré leur proche parenté et leurs échanges ultérieurs, les deux groupes de parlars, originaires de foyers très éloignés l’un de l’autre en Europe, étaient distincts ; des parlars intermédiaires ont disparu par l’effet du rayonnement de ces deux foyers. En tout cas cette frontière ne coïncidait pas avec le Rhin moyen, mais lui était transversale, ainsi qu’on l’a montré en 2007. Une limite naturelle, bien que non étanche, paraît avoir été la région des « Grandes Rivières » (*Rivierengebied*) qui sépare aujourd’hui le nord et le sud des Pays-Bas ; elle se prolonge au-delà du Rhin par son affluent la Lippe (au nord de la Ruhr), que les archéologues comme S. J. De Laet ont considérée comme une limite culturelle restée quasi-intangible – jusqu’à l’ébranlement de peuples « germaniques » qui un peu partout en Europe a commencé, peu avant 100 av. n. ère, d’empiéter sur le domaine « celtique »⁽⁴²⁾. En vertu de cette clé sont réputés germains les envahisseurs transrhénans venus du nord ou du nord-est de cette ligne.

(41) *Paemani* selon la leçon des meilleurs mss. – Leur localisation dans l’actuelle *Famenne* est très incertaine.

(42) J. L., « D’où César tenait-il sa doctrine du Rhin, frontière gallo-germanique ? », *Rev. des ét. latines*, 85 (2007), p. 66-80.

L. Toorians, se fondant surtout sur la toponymie, a étendu vers le Nord l'usage du celtique⁽⁴³⁾, les noms de villes nouvellement créées ayant été dénommées sur le modèle gaulois : *Lugdunum* (Katwijk près de Leiden) ou *Noviomagus* (Nimègue), à plus forte raison *Batavodurum*. On peut au moins penser, sinon, avec H. Kuhn, à une mode, du moins à une *lingua franca* ayant servi aux échanges entre administration romaine et population germanophone jusqu'à l'adoption du latin. Mais on peut observer que ceux des noms qui n'ont pas ce caractère appartiennent aux régions situées au sud des Grandes Rivières.

Derrière les étiquettes simplificatrices des historiens antiques, la composition démographique des pays ménapien et nervien apparaît à l'examen assez composite dans leurs nationalités et leurs appartenances culturelles. De nettes différences apparaissent en particulier entre les deux extrémités des futures circonscriptions ou « cités » romaines, très allongées en latitude, il est vrai, en particulier pour le district ménapien, tout amputé qu'il ait été de son secteur Nord au milieu du 1^{er} siècle av. n. ère. Il est remarquable que tant les faits linguistiques que les données archéologiques pour la période moyenne-finale de La Tène se rejoignent sur ce point, malgré l'écart chronologique inévitable qui sépare les deux ordres de données, et même si elles ne coïncident pas entre elles, les unes et les autres ne marchant pas souvent du même pas.

Les unes et les autres, en effet, mettent en évidence, à cette échelle pourtant limitée, l'orientation Est-Ouest des zones ethnoculturelles définies par l'archéologie : palier par palier, elles font des deux régions riveraines de l'Escaut des zones de transition entre une culture aux affinités gauloises, très avancée, et d'autres que leurs réminiscences protohistoriques très accusées apparentent à celles des Pays-Bas septentrionaux et de la Westphalie. Avec la prudence qui s'impose aujourd'hui, les archéologues laissent entrevoir sous ces variations des différences de peuplement⁽⁴⁴⁾. En même temps, on accepte un peu mieux la

(43) L. TOORIANS, *Kelt. & Germ.* (cité n. 33) p. 27 et 36.

(44) Ces différences portent sur l'habitat, moins fortifié au Nord, sur les usages funéraires, sur les produits de l'artisanat (où règne encore au Nord la

description de César sur l'isolationnisme farouche des Nerviens et la répugnance des marchands (romains) à leur rendre visite (II, 4, 8 sv.), et qu'on prend parfois pour un simple *topos* ethnographique.

Mais leur nom *Nervii* reste ambigu : « une énigme », écrivait le celtisant belge V. Tourneur, pourtant prompt à s'élever contre les prétentions des germanistes de sa génération⁽⁴⁵⁾. Leur chef *Boduo-gnatos* litt. « fils de la corneille » (c.-à-d. d'une protectrice des guerriers chez les Celtes), souvent évoqué à l'appui de la celticité, montre du moins quel prestige pouvait avoir la culture gauloise auprès d'une aristocratie nervienne émancipée. Or, il se trouve qu'un peu plus tard apparaîtrait un autre magistrat nervien portant le nom, d'aspect germanique, de *Chumstinctus* (Tite-Live, *Periocha* 141, 2), dont la syllabe initiale est assurée.

On s'accorde en général à reconnaître dans *Neruiō-* un dérivé (mal défini quant au suffixe) du nom i.-e. **h₂ner-* du « héros » (Pokorny, 765 ; cf. gr. *anēr* « homme [opposé à la femme] ») ; or, ce radical existe en celtique (gaul. théon. *Nerios*, gall. *ner* « héros »⁽⁴⁶⁾), principalement sous la forme du dérivé **nerto-* (gaul. anthrop. *Nerto-marus* « grand par la force virile », v. irl. *nerth*, gall. *nerth* « force, vertu », etc.)⁽⁴⁷⁾. Une autre filière, suggérée par S. Gutenbrunner, selon laquelle les Nerviens (Germaines au sens moderne) seraient des « frères », des « parents » (**Nerwiōz*, cf. v.isl. *njörva-*)⁽⁴⁸⁾, ne semble pas

poterie non tournée et décorée avant cuisson d'impressions digitales grossières, qu'on rencontre p. ex. à l'Âge du Bronze en Italie centrale). On note aussi l'absence d'amphores, indices d'importations méditerranéennes. – Voir St. FICHTL, *Les Gaulois du nord de la Gaule (150-20 av. J.-C.)* [1994], p. 104 ; G. LEMAN-DELERIVE, « Les Celtes aux racines de l'Europe », *Actes du colloque de Mariemont* (2006), p. 123-133.

⁽⁴⁵⁾ V. TOURNEUR, *Les Belges avant César* (1944), p. 41.

⁽⁴⁶⁾ Non cité par X. DELAMARRE, *Dict. de la langue gauloise*² (2003), s. *nerto-* : s'agirait-il d'un mot artificiel, tiré de *nerth* par quelque ancien lexicographe gallois ?

⁽⁴⁷⁾ M. SCHÖNFELD, *Wb. der altgerm. Pers.- u. Völkernamen* (1911), p. 172, cité par BIRKHAN (n. 5), p. 199 et n. 344 et 345)

⁽⁴⁸⁾ S. GUTENBRUNNER, *Altgerm. Götternamen der röm. Inschriften* (1936), p. 149 ; cf. BIRKHAN, p. 195 et n. 146.

avoir été retenue, bien qu'elle mérite d'être creusée en raison du vif intérêt sémantique qu'elle offre en l'occurrence.

Il n'y a pas de noms formellement reconnus comme germaniques parmi les peuples « clients » (c.-à-d. assujettis) des Nerviens, que César énumère par une exception unique (V, 39, 1⁽⁴⁹⁾), et qui ont résisté à tous les efforts de localisation dans la Belgique d'aujourd'hui, où n'en subsiste aucun souvenir toponymique. Au contraire, le nom des *Pleumoxii*, avec son *P-*, se dénonce d'emblée comme relevant du « péri-celtique » du Nord, qui se révèle avoir conservé intacte la rac. i.-e. **pl^e/ou-* « couler » (Pokorny, 835 sv.), l'élément *mox-* étant moins clair ; mais on peut penser avec Toorians à une tribu riveraine de l'Escaut ou de la Dendre⁽⁵⁰⁾. – Les ethniques *Leuaci* et *Ceutrones* (ou *Centrones* ?) se dénoncent comme étant de formation celtique ; – les *Geidumni* seraient des « ardents » (gall. *gei*) ou des « (hommes) de grandes capacités ou vertus » (gall. *gein-fawr*) ; on a aussi rapproché le nom *Goidel* (Gaëls) des Irlandais⁽⁵¹⁾. On souhaiterait des étymologies mieux assises ; du moins le germanique est absent de cet ensemble, bien que R. Much (dont on sait l'ardent pangermanisme) ait rapproché *Grudii* du gotique *grud-*, connu par le seul composé *us-grudjans* (nom. pl.) « dé-couragés », ce qui ferait des *Grudii* des « courageux »⁽⁵²⁾ ; on a aussi évoqué le v.irl. *grúad* litt. « joue », c.-à-d. « honneur »⁽⁵³⁾ ; et, s'agissant d'une notion morale, voire religieuse, il est permis de se demander si le rad. *grud-*, isolé en germanique, n'est pas un emprunt au celtique continental.

De même sont celtiques les noms des deux chefs-lieux successifs de la « cité » nervienne : *Bāgācum* (Bavai) « hêtraie » et

(49) Sur les raisons de cette exception, cf. la note des éditions de L.-A. CONSTANS (coll. Budé, 1926 et class. Hachette, 1929), à ce passage.

(50) Voir TOORIANS, p. 93.

(51) TOURNEUR (n. 45), p. 45 ; BIRKHAN, p. 199 et n. 346.

(52) Voir la discussion chez FEIST (n. 16), qui déclare ce mot « dunkles Wort » (p. 532 a).

(53) SCHÖNFELD (n. 47), p. 114, rejette le rapprochement gotique pour préférer l'étymologie celtique ; BIRKHAN, p. 198, n. 344, déclare l'étymologie celtique « possible ».

Camarācum (Cambrai) « endroit construit », tous deux des dérivés en *-ācum* et dénués du caractère stéréotypé et artificiel des composés rencontrés dans la « cité » batave : le premier parce qu'il porte une donnée paysagère, toute locale ; le second, en raison de son radical emprunté à un terme d'origine asianique signifiant « (construction) voûtée, édifice » (cf. gr. *kamára* > lat. *camara*, *camera* ; etc.), qui n'a pénétré que tard en germanique, et sans doute ici terme gallo-latin (cf. pic. *cambre*). Il est vrai que Waudrez, Bavai comme Cambrai appartiennent à la partie méridionale du territoire nervien ; l'archéologie invite même à considérer le Cambrésis comme ayant eu à l'Âge du Fer sa culture propre avant d'être intégré à la future « cité » romaine⁽⁵⁴⁾.

Sur le plan religieux, d'ailleurs, les indications vont également dans le sens celtique. Les déesses tutélaires *Matres Neruinae* continuent certes une tradition très pratiquée aux confins rhéno-mosans, et où se mêlent divinités celtiques et germaniques ; mais ce culte particulier est sans doute récent, car, attesté à Bavai, il rassemble en une nation, comme c'est aussi le cas de la « cité » des Tongres, un ensemble visiblement composite. – On ne saurait davantage tenir pour représentative de la « langue sacrale nervienne »⁽⁵⁵⁾ la dédicace aux *matronae Cantrusteihiae* (Hoeilaart, BFlam), qui porte des marques incontestables de germanisation du nom du Condroz (*pagus Condrustis*) : le cippe votif, en marbre d'Herzogenrath (près d'Eupen), semble bien faire partie d'une série connue dans la région d'Aix-la-Chapelle⁽⁵⁶⁾ et, par suite, ne saurait témoigner pour les Nerviens.

Mais les fouilles ont exhumé, surtout à Bavai, un nombre appréciable d'objets culturels ou à signification religieuse riches en réminiscences gauloises : e. a. les vases à bustes, dits « de Bavai », porteurs d'un syncrétisme où n'intervient aucun élément

⁽⁵⁴⁾ X. DERU, « Cadres géographiques du territoire des Nerviens », *Rev. du Nord*, 2010, p. 193 b.

⁽⁵⁵⁾ H. REICHEL, « Linksrheinische Germanen », § 3, 9 (*Nervii*), *Reallex. germ. Altertumskunde*² (2001), p. 492 b-493 a. – Abrégé : *RG*².

⁽⁵⁶⁾ Voir DEMAN et RAEPSAET-CHARLIER, *Nouveau recueil des inscr. lat. de Belgique* (2002), n° 5 et commentaire p. 28. – Abrégé : *ILG*².

germanique ; le dieu Tricéphale, figuration populaire du grand dieu souverain multivalent Lugus, connu en Irlande et en Galles et vénéré à Bavai avec les attributs de Mercure ; le Dieu-serpent à tête de bélier ; etc.⁽⁵⁷⁾ : tableau, note M^{me} Tassignon, dont la densité s'atténue à mesure qu'on progresse vers le Nord, c'est-à-dire vers une région où la civilisation, forme appauvrie de l'Âge du Bronze final, suggère un autre peuplement.

Il est vrai que les sanctuaires (anépigrahes) découverts ce dernier demi-siècle dans les Flandres (Asse, Hofstade près d'Alost [Aalst]) n'ont rien livré qui décèle précisément une fréquentation germanique ; au contraire, le dieu cheval d'Asse évoquerait plutôt, comme l'observe Mariën⁽⁵⁸⁾, les dieux gaulois *Rudiobos* ou *Segomo*, assimilés à Mars. – Les fouilles du sanctuaire de Blicquy (Leuze-en-Ht, arr. Ath) sont même décisives en ce qui concerne le centre de la « cité ». Proche d'un important *vicus* d'origine protohistorique, sorte de métropole régionale qu'une voie d'eau reliait à la Dendre, le site du *fanum* a livré, avec des témoins de pratiques cultuelles celtiques, une iconographie votive dédiée à Jupiter, à Mercure et à Mars⁽⁵⁹⁾, cultes usuels à travers la Gaule romaine –, mais où fait défaut Hercule, successeur romanisé du Donar germanique dans les « cités » situées plus au Nord (Bataves, etc.) : trait en soi négatif, mais qui, eu égard à l'importance du sanctuaire, ne saurait être fortuit. Les inscriptions votives et autres, extrêmement rares malgré la fréquentation plusieurs fois centenaire du *fanum*, et dont il ne reste que d'infimes fragments (*ILG*², n^{os} 5 sv.), n'ont livré aucune indication onomastique. Ce sont là d'ailleurs les formes provinciales d'une romanisation qui emprunte à la Gaule ce que la Rome lointaine ne peut guère encore lui offrir.

C'est une image bien différente et sans doute plus sincère que nous offrent les travaux de M^{me} Raepsaet-Charlier sur la

(57) I. TASSIGNON, « Survivances celtiques ... dans la cité des Nerviens », *Les Ét. Class.*, 62 (1994), p. 341-348.

(58) MARIËN, *Empr. rom.*, p. 192.

(59) E. GILLET et coll., dans M. DONDIN-PAYRE et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER (dir.), *Sanctuaires, pratiques cultuelles ... dans l'Occident romain* (2006), p. 188-189).

démographie des provinces nord-occidentales de l'Empire. Reposant en quasi-totalité sur un dépouillement des inscriptions funéraires ou votives, ils ont mis en évidence, dans la société nervienne parmi d'autres, l'apport d'aspect germanique des « nomenclatures » personnelles. Certes, l'essentiel de cette base documentaire remonte au II^e siècle, et dans l'intervalle sont survenus les bouleversements liés à une guerre défensive très meurtrière ; il y a lieu de compter aussi, dans les provinces septentrionales de l'ancienne Gaule Belgique, et dès le début des hostilités, avec l'afflux des populations transrhénanes parmi lesquelles, venus du Nord, et qui ont pu essaimer vers l'Ouest de la Belgique, des groupes proprement germaniques comme les Bataves ou à forte teneur germanique comme les Ubiens.

Néanmoins, des résultats globaux de ces enquêtes il est permis d'induire quelques indications quant à l'époque préromaine. Ainsi, le degré élevé de romanisation, « nettement plus important que pour l'ensemble de la province », écrit M^{me} Raepsaet-Charlier : ce qui laisse subsister très peu de noms indigènes et en même temps témoigne du caractère composite de la population, indiqué par l'archéologie ; mais chez les pérégrins, la part de ces noms, qui constitue 56 % du total, comprend *plus d'un tiers* d'aspect germanique⁽⁶⁰⁾. De chaque côté de cette répartition, nombre de ces noms sont inidentifiables, et doivent relever de zones périphériques, donc porteuses d'éléments de substrat. Néanmoins, le *rapport arithmétique* des deux groupes fait apparaître un contingent « germanique » trop important pour être attribué à des Germains tard-venus, non enregistrés par l'historiographie, et occupant à la faveur des circonstances la partie

⁽⁶⁰⁾ RAEPSAET-CHARLIER, « Onomastique et romanisation » dans M. DONDIN-PAYRE, etc. (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Ht-Empire* (2001), spéc. p. 428 sv. ; EAD., « L'onomastique des Nerviens », dans J. DESMULIEZ et coll. (dir.), *Le monde romain à travers l'épigraphie* (2005), p. 95-131 ; EAD., *Institutions et fastes de la prov. rom. de Gaule Belgique* (2021), p. 100 a-b. – Ce dernier, abrégé : RAEPS.-CH. *Institutions*. – La part des noms « indigènes » (non latins) aurait été plus importante si le relevé avait pu inclure ce que les épigraphistes nomment l'*instrumentum*, en particulier les marques de potiers. Mais il s'agit là d'un immense travail.

la plus accessible du pays, soit en gros la région baignée par la Dendre.

Dès lors, la population de cette moitié Nord-Est du pays nervien, que l'archéologie désigne comme la plus fruste et la plus conservatrice, ne serait-elle pas proto-germanique (au sens défini ci-dessus) ? La qualification de *Germanikôn éthnos* attribuée à l'ensemble nervien aurait alors pour cette part le sens que l'historiographie moderne lui avait prêté de confiance ; de même, c'est aussi cette fraction arriérée que visait l'appréciation négative de César et d'autres auteurs. Elle aurait, pris, avec le temps, la prépondérance sur les tribus du Sud, devenues « clientes », et dont les noms sont majoritairement non-germaniques, on l'a vu. L'administration romaine aurait réuni l'ensemble sous leur nom (peut-être adapté), comme elle a réuni sous le nom des *Tungri* (Tongres) – dans des conditions historiques différentes, il est vrai – un vaste ensemble composite dont la fraction germanique est devenue l'élément dominant, donc éponyme. Ces « nouveaux » Nerviens ont pu adopter et faire adopter par leurs cantons du Sud-Ouest le nom *Scaldis* du fleuve qui séparait les uns et les autres des Ménapiens. Mais en ont-ils eu l'initiative et l'autorité ?

Ce n'aurait guère paru vraisemblable il y a peu d'années. Ne sont-ce pas les Ménapiens qui ont eu la maîtrise de l'estuaire de l'Escaut et même, au témoignage de César (IV, 4, 2 sv.) et de Ptolémée, de territoires situés au delà du Rhin, où ils rejoignaient les Éburons par-dessus le territoire de Nerviens (id., VI, 5, 4 ; Strabon, IV, 3, 4), comme aujourd'hui la Norvège rejoint la Russie par-dessus la Suède ? C'est dire qu'ils étaient exposés à la convoitise des peuples d'outre-Rhin, qui à cette latitude devaient être en majorité de nationalité proprement germanique. Aussi, durant la campagne de Belgique, en 55 av. n. ère, leurs fondations transrhénanes ont-elles été assaillies à deux reprises par les Usipètes et les Tenctères qui, chassés par les Suèves, erraient de par la Rhénanie inférieure.

Mais il va de soi que leurs irruptions sont trop tardives pour avoir entraîné la maîtrise fluviale expliquant le réseau des toponymes scaldiens si fortement implantés, on l'a vu,

dans l'ensemble de la région. Et, surtout, les Ménapiens n'ont jamais passé dans l'Antiquité pour des « Germains », mais pour des Belges, c'est-à-dire des Proto-Celtes du Nord-Ouest, même s'ils sont d'ancienne origine transrhénane⁽⁶¹⁾. Leur nom même est à cet égard une signature ethnique : l'élément *men-* reste sans doute sujet à discussion, bien que l'explication par la racine **m^e/on-* « saillir, faire éminence » (cf. lat. *e-minēre* et les noms pour « montagne », lat. *mōns* [< *monti-*], v. bret. *-monid*, mod. *menez*, gall. *mynydd* et sans doute les n. des îles de Man et l'une des îles Anglo-Normandes : ant. *Mona*, *Monapia*) semblent de loin la plus convaincante. C'est toutefois l'élément *-ap-* « eau vive, courante », (cf. sanscr. védique *āpaḥ* « les Eaux déifiées ») qui classe le nom des Ménapiens parmi les représentants de cette couche « protoceltique » du Nord plusieurs fois évoquée ici, et qui a été l'un des piliers de la théorie du « Nordwestblock ». Sans doute, le son *p* n'est pas inconnu du celtique historique, où il est issu de **k^w* ou **kz* (cf. gaul. *epos* « cheval » : lat. *equus*, skr. *áçvaḥ*) ; mais le nom celtique de l'« eau vive » a la forme *ab-* (v. irl. *ab* « rivière »⁽⁶²⁾) ; le rad. *ap-* est celui-là même qui apparaît en Belgique wallonne dans les toponymes en *-appe*, *-eppe* et en Allemagne occ. ou aux Pays-Bas dans les hydronymes prégermaniques *Ape*, *Epe*⁽⁶³⁾, etc. Les Ménapiens procèdent avec les *Pleumoxii* nerviens de la souche la plus ancienne de la population belge.

D'ailleurs, les rares fondations urbaines qu'on relève sur leur territoire à l'époque gallo-romaine portent des noms celtiques : ainsi *Turnācum* (Tournai), dont l'élément radical semble bien, comme celui du nervien *Camarācum*, évoquer une réalité locale

⁽⁶¹⁾ Voir les réf. citées p. ex. chez Th. GRÜNEWALD, art. « Menapier », *RGZ*, 19 (2001), p. 527 b.

⁽⁶²⁾ Voir DELAMARRE, *Dict. étym. de la langue gaul.*, p. 29-30 sous *abona*, *abu*.

⁽⁶³⁾ Sur l'ensemble de la question, v. J. L., *Noms de riv.*, s. *ap(p)a*, p. 70 a-73 a.

au moyen d'un terme d'origine préceltique⁽⁶⁴⁾. Les noms *Viroviācum* de Wervicq (*Wervik*), WV1) et *Cortoriācum* de Courtrai (Kortrijk), ce dernier, dont le radical évoque le nom antique de Reims (*Duro-cortorum*)⁽⁶⁵⁾, sont tout celtiques d'allure ou de formation. Il n'est pas jusqu'au nom du fort impérial d'*Aardenburg* (NL, Z1) qui, tout tardif qu'il est (v. 270), ne porte dans son radical *Rodan-*⁽⁶⁶⁾ une marque (pré-)celtique archaïque (cf. le nom *Rhodanus* du Rhône) : on attendrait **Rat-* en germanique.

En raison de la rareté des inscriptions, dix fois moins nombreuses que du côté nervien, et qui est en partie liée à la maigreur de la population, on ne dispose pas de relevé anthroponymique permettant d'évaluer l'importance de l'élément germanique qui aurait subsisté dans la « cité » romaine après l'amputation des territoires rhénans. Et on a moins encore de données précises sur les populations qui habitaient dans la protohistoire les *aedificia* et les *vici* évoqués par César. Si l'on vénérât dès alors la déesse *Nehalennia* à qui a été dédié à l'époque romaine le sanctuaire aujourd'hui immergé de Domburg (Z1), on tiendrait ne serait-ce que dans le phonétisme de ce nom, tel que nous le font connaître les inscriptions votives, un indice de germanité ou du moins de germanisation, avec le *-h-* intérieur, qui entre plusieurs variantes ne fait jamais défaut, et qui se trouve renforcé dans l'une d'elles par la graphie *Nechalenia*, témoin d'une prononciation /χ / qui ne peut être que germanique. Sans doute l'étymologie en demeure incertaine, même si l'on peut trouver séduisante celle de G. Neumann qui, persuadé avec raison qu'il s'agit d'une déesse topique, l'interprète « (déesse) proche (*nēh, nah*) des flots (*lind*) » : Domburg est situé

⁽⁶⁴⁾ Cf. J. L., « Le nom de *Tournai* et la rech. archéologique actuelle », ici-même, 71 (1999), p.235-251.

⁽⁶⁵⁾ Selon M^{me} M. BESSE, citée par les *VI. gemeentenamen*, s. *Kortrijk*, il s'agirait d'un anthroponyme *Cortorius* ; en ce cas, le lien avec *-cortorum* ne serait qu'indirect, mais néanmoins significatif au point de vue linguistique.

⁽⁶⁶⁾ Voir GYSSELING, *TW*, s. *Aardenburg*.

sur le bord de mer⁽⁶⁷⁾ ; or, ce préfixe est spécifiquement germanique. – Quant au dieu des Bataves *Magusenus*, *-sanus*, assimilé à Hercule à l'époque romaine, on ne sait s'il a été vénéré localement avant leur installation – et donc aussi, en Zélande, par les Ménapiens : sur ce nom, lui aussi, les spécialistes se partagent : celtique (Toorians⁽⁶⁸⁾) ou germanique ? Et, si germanique, est-il local ou importé depuis leurs anciens habitats par les Bataves, les Marsaques ou les Frisiavons, par exemple ?

Des cultes qui, avec la romanisation, surgissent pour ainsi dire du néant de la préhistoire, sous des vocables plusieurs fois adaptés : nous voilà bien démunis. Il s'impose de ne pas conclure mais de se borner à suggérer. Maîtres de l'embouchure de l'Escaut, sous la vieille dénomination de **Tābelā* (retenue par Ptolémée comme étant littorale), les Ménapiens, rompus à la navigation maritime par leur longue fréquentation de la mer du Nord, auraient assuré le trafic scaldien jusqu'à son point de rupture de charge. Or, celui-ci coïncidait avec la rencontre de la fraction germanisée du territoire nervien, là où commençait pour les uns et pour les autres la **Skaldjō* (« la peu profonde > la malaisée », auj. *Schelle*). Ce seraient alors les bateliers *Nervii* – peut-être les Germains éponymes de la future « cité » romaine – qui, prenant dès lors le relais, auront imposé à l'usage ce nom intérieur du cours d'eau. – Un autre exemple bien connu d'une pareille substitution onomastique est offert par la Dendre lorsque, dans le courant du Moyen Âge, au moment du plein essor du commerce de la Flandre, son nom roman de *Tenre* s'est vu progressivement supplanté par son flamand *Dender* superficiellement adapté⁽⁶⁹⁾.

La construction proposée ici repose sur un nombre élevé d'hypothèses, l'auteur en est conscient ; mais elle offre une

(67) G. NEUMANN, *RGA*², 21 (2002), spéc. p. 62 b. – Voir aussi, pour une interprétation celtique, TOORIANS, *Kelt. en Germ.*, p. 111-114.

(68) TOORIANS, *ibid.*, p. 116-117.

(69) Sur ce processus, v. les *Noms de rivières*, s. *Dendre*, spéc. p. 134 b.

synthèse cohérente des faits actuellement connus, que des découvertes épigraphiques ou archéologiques pourront corriger ou renforcer*.

Résumé

Connu dès avant le milieu du I^{er} siècle précédant notre ère, le nom antique *Scaldis* n'a pas de répondant en celtique historique (continental et insulaire), et doit être tenu pour germanique archaïque. Considéré dans son environnement lexical, il apparaît comme faisant partie d'une série de mots limitée au nord-ouest de l'Europe, qui renvoie à la notion générale d'« insuffisance », de « perte ou de manque de substance ». Ce n'est donc pas un hydronyme ou un *Wassername* à proprement parler, mais une dénomination faite au point de vue de l'homme qui exploite une rivière ; or l'archéologie a montré qu'elle était navigable dans son cours moyen-supérieur, jusqu'au delà de Valenciennes. Ce concept, spécialisé par les marins et les bateliers pour désigner les endroits de faible profondeur, a été répandu avec cette valeur technique en bas-allemand-néerlandais et en anglo-saxon où il a abouti aux adjectifs *shallow* et *shoal* de l'anglais.

De là la dénomination historique de l'Escaut, imposée *de facto* par les *Nervii*, éponymes de la future « cité » romaine ; leurs bateliers et leurs marchands usaient encore d'un parler germanique alors que les populations « clientes » (*Pleumoxii*, *Grudii*, etc.) subissaient une « gallicisation » croissante venue du Sud-Ouest (Ambiens, Atrébates), dont la civilisation au II^d Âge du Fer) a été florissante. L'ancien nom ménapien **Tābelā*- (?) = *Taboula* de Ptolémée, qui se référait au caractère marécageux

* En raison des circonstances actuelles, ainsi que de ma condition physique, j'ai fait appel à des aides extérieures. Après ma femme, auxiliaire de tous les instants, j'ai plaisir à remercier ici les collègues qui ont répondu à mes demandes en me faisant parvenir leurs avis ou leurs publications : Mmes Leman-Delérie (Lille), Piéart-Tassignon (Genève) et Raepsaet-Charlier (Bruxelles), ainsi que MM. A. Greule (Ratisbonne), E. Renard (Namur), M. Suttor (Arras) et L. Toorians (Pays-Bas).

d'un fleuve de plaine divagant, s'est trouvé réduit à sa section quasi-maritime, encore soumise aux marées. Peut-être même, au point ultime de navigabilité, soit vers Cambrai, là où le cours d'eau est pentu et rocailleux, avait-il porté un nom proche du germ. *skalja* (> fr. *écaille*), dont le petit affluent l'*Écaillon* porterait encore le diminutif.

La racine i.-e. **(s)-kelh₁-* « s'amaigrir, s'assécher », cf. grec *skeletós*), dont *Scaldis* est sans doute une forme populaire à vocalisme *a*, est la seule parmi d'autres proposées qui rende compte des diverses acceptions de mots ou de noms dont la parenté est évidente : « frontière < canal » (en Frise), « roseau », « barque à fond plat », « sol rocailleux, aride » ; comme adjectif : « insipide, fade », comme micro-hydronyme : le type *Esco-beccques*, *Scaubecq*, etc.

Index nominum

Ne sont repris ici que les noms ou mots qui sont l'objet d'une étude ou remarque particulière.

- | | |
|---|--|
| <i>Aardenburg</i> (top.) 417 | <i>Escaudœuvres</i> (top. F, N) 397 |
| <i>astakós</i> (gr.) 403 | <i>Escaau(t)pont</i> (top. F, N) 397 |
| <i>astrágalos</i> (gr.) 403 | <i>Escobecques</i> (top. F, N) 400 |
| barques, batellerie 406 | <i>Geidummi</i> (ethn.) 411 |
| <i>Batavodurum</i> (top. ant.) 409 | Germaines cisrhénans 407 |
| Blicquy (Ht) 413 | <i>Germani</i> (ethn.) 407 |
| <i>Boduognatos</i> (anthrop. ant.) 410 | <i>grúad</i> (v. irl.) 411 |
| <i>Buschelde</i> (hydr.) 401 | <i>Grudii</i> (ethn.) 411 |
| <i>Camaracum</i> (top. ant.) 412 ; 416 | <i>lingua franca</i> 409 |
| <i>Cantrustehiae</i> (théon.) 412 | <i>Lugdunum</i> (top. = Katwijk, NL) |
| <i>Chumstinctus</i> (anthrop. ant.) 410 | 409 |
| <i>Cortoriacum</i> (top. ant.) 417 | <i>Matres Nervinae</i> 412 |
| Dendre (riv. et hydr.) 418 | <i>Menapii</i> (ethn.) 416 |
| Dieu-cheval (Asse, OVI) 413 | <i>Nehalennia</i> 420 |
| Domburg (sanct.) 417-418 | Nekkerspoel (Anv) 406 |
| Écaillon (top. F, N ; hydr.) 398- | <i>Nervii</i> (ethn.) 410 |
| 399 | <i>Nieder-schelden</i> (top.) 401 |
| <i>Escaudain</i> (top. F, N) 397 | <i>Noviomagus</i> (= <i>Nijmegen</i>) 409 |

- Ober-schelden* (top.) 401
ostakós (gr.) 403
Pleumoxii (ethn.) 411
 Pommerœul (Ht) 406
 Ramegnies-Chin (Ht) 406
sceald (v. angl.) 391 ; 393 ; 402
schal (adj. all., nl.) 402
shallow (angl.) 402
schalt (all.) 393
Schelde (hydr. d'All.) 392 ; 400
Schelle, *Schellebelle* (top., OVI)
 396 ; 405
't Schild (top.) 400
schol, *scholde* (m. nl. dial.) 400
- Schousel* (top.) 400
Schouwen (top.) 399
skalda (v. isl.) 393
skalja (got.) 403
skeletós (gr.) 394
**(s)kelh1-* (i.-e.) 394
skuld (v. frison) 393
Taboula (hydr. ant.) 396-397 ;
 404
 Tournai (top.) 406
 Tricéphale (théon.) 413
Turnacum (top. ant.) 416
usgrudjans (got.) 411
Viroviacum (top. ant.) 417

Jean LOICQ